

COMITÉ DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

DÉLIBÉRATION N° CB 23-03 DU 4 AVRIL 2023

**relative à l'élection d'un administrateur du collège des associations et des
personnalités qualifiées au conseil d'administration de l'agence de l'eau
Seine-Normandie**

Le comité de bassin Seine-Normandie,

Vu les articles L. 213-8 et D. 213-19-1 du code de l'environnement ;

Vu le règlement intérieur du comité de bassin approuvé par délibération n° CB 21-01 du 9 février 2021 et modifié par délibération N° CB 21-08 du 20 mai 2021 ;

Vu le dossier du comité de bassin du 4 avril 2023.

DÉLIBÈRE

Article unique :

Est élu administrateur de l'agence de l'eau Seine-Normandie pour le collège des associations et des personnalités qualifiées, au poste réservé au représentant des fédérations départementales des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique :

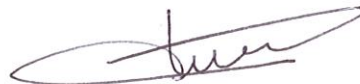
- M. Didier DONADIO

**La Secrétaire
du comité de bassin**



Sandrine ROCARD

**Le Président
du comité de bassin**



Nicolas JUILLET